

# Appliquer la démarche zéro déchet, zéro gaspillage au niveau local

9 chantiers clés en vue des  
élections municipales de  
mars 2020



La démarche “Zero Waste” ou “zéro déchet, zéro gaspillage” vise à réduire la production de tous les flux de déchets, y compris les recyclables, afin de préserver au mieux les ressources des territoires et les pollutions induites par les activités de production et le traitement des déchets.

Le Zero Waste est aussi un projet politique, qui peut être mené à l'échelle d'un territoire (communes, intercommunalités, syndicats de traitement). Au-delà de la réduction de l'impact environnemental, les bénéfices d'une démarche poussée de réduction des déchets au niveau local sont nombreux : baisse des coûts, création d'emplois locaux, amélioration du cadre de vie, lien social, résilience...

Dans le cadre des élections municipales, l'association Zero Waste France et son réseau de groupes locaux appellent les candidates et candidats à s'approprier la philosophie et les enjeux de l'application d'une démarche zéro déchet au niveau local, à l'intégrer dans les programmes électoraux et à agir concrètement. Ce document liste 9 chantiers essentiels, ainsi que des conseils méthodologiques pour donner corps à cette démarche d'un point de vue politique.

L'ouvrage *Territoires Zero Waste : guide pratique pour révolutionner la gestion locale des déchets* (éditions Rue de l'Echiquier) permet d'approfondir les conseils et retours d'expériences brièvement évoqués ci-après.

## 01.

# S'attaquer au plastique et aux emballages jetables

### Comment faire ?

La pollution plastique est une préoccupation d'échelle internationale, mais contribuer à l'enrayer est possible au niveau local. Les collectivités peuvent :

- réduire l'usage du jetable au sein de leurs services **en modifiant leur politique d'achats** au profit de solutions réutilisables
- **prendre des arrêtés** limitant le recours au jetable sur le domaine public (événementiel, restauration, secteur touristique)
- **soutenir les alternatives locales**, en facilitant l'accès à l'eau potable sur l'espace public, et en soutenant le retour de la vente en vrac ou des dispositifs de consigne.

### Ils l'ont fait !

- La **Communauté d'agglomération du territoire de la côte Ouest (La Réunion)** a supprimé l'essentiel de la vaisselle jetable au sein de ses services.
- La **ville de Rennes** a limité par arrêté l'utilisation de plastique jetable dans l'espace public, lors de la fête de la musique.
- Pour faciliter l'accès au vrac, la **ville de Paris** a lancé un appel à projet dédié à ce type de commerces.

## 02.

# Mettre en place une solution pour les biodéchets

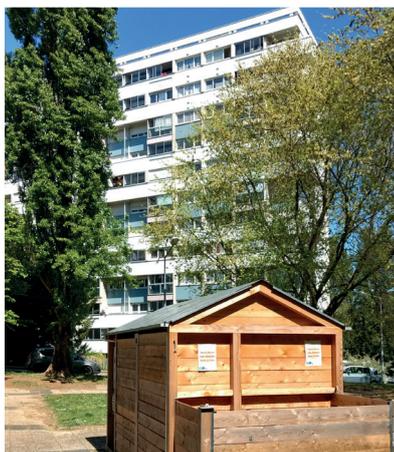
### Comment faire ?

Les déchets organiques constituent environ un tiers des ordures résiduelles enfouies ou incinérées. Les collectivités ont une responsabilité de premier ordre pour :

- encourager les foyers au **compostage domestique** (distributions de composteurs, formations)
- essaimer les points de **compostage collectif**, et accompagner les usagers au montage des projets
- dans les zones urbaines, mettre en place une **collecte séparée** des biodéchets permet d'aller capter les gisements là où le compostage collectif est insuffisant.

### Ils l'ont fait !

- Déployée avec succès dans des villes italiennes comme **Milan** ou **Parme** (jusqu'à 90kg par hab et par an détournés de l'incinération), la collecte des déchets organiques progresse dans les villes françaises : elle est par exemple généralisée à **Lorient**, ou sur le territoire de la **Communauté de communes de Thann Cernay**. La **ville de Paris** est en cours de mise en oeuvre, dans trois arrondissements à ce stade.
- Côté collectivités rurales, certaines ont développé des politiques d'accompagnement au compostage collectif très poussées, comme le **Syded du Lot** (syndicat de traitement) qui a lancé à ce stade plus de 270 composteurs partagés.
- Le **Sybert (agglomération de Besançon)** fournit également un appui très actif au lancement de composteurs en pied d'immeuble (plus de 300 sont dénombrés)



## 03. Adopter la tarification incitative

### C'est quoi ?



**VOIR LA LISTE DES COLLECTIVITÉS QUI ONT MIS EN PLACE LA TARIFICATION INCITATIVE DANS NOTRE ENQUÊTE SUR LES INTERCOMMUNALITÉS QUI PRODUISENT LE MOINS DE DÉCHETS EN FRANCE**

La plupart des collectivités dites "performantes" sont celles qui, entre autres actions, ont mis en place une tarification incitative des déchets. Elle consiste à asseoir une partie de la facture des usagers sur la quantité de déchets produite, le poids et/ou le volume. Selon les retours d'expérience, elle produit des effets notables en trois à quatre ans, et une diminution de 20% à 70% des ordures résiduelles est observée. Les entreprises sont également concernées par les dispositifs de redevance spéciale, qui permettent de les responsabiliser et d'optimiser le tri.



Crédit : ParmaPress24

### Ils l'ont fait !

- Dans un contexte urbain, **l'agglomération de Besançon** a mis en place une redevance d'enlèvement incitative.
- En Italie, **Parme** a mené à bien ce chantier sur le temps d'un mandat.
- **La Communauté de communes de Calvi-Balagne (Corse)** a quant à elle instauré une redevance spéciale pour les commerçants, favorisant un tri des déchets bien plus systématique.

## 04.

# Accompagner les initiatives dans le champ de la réutilisation et du réemploi

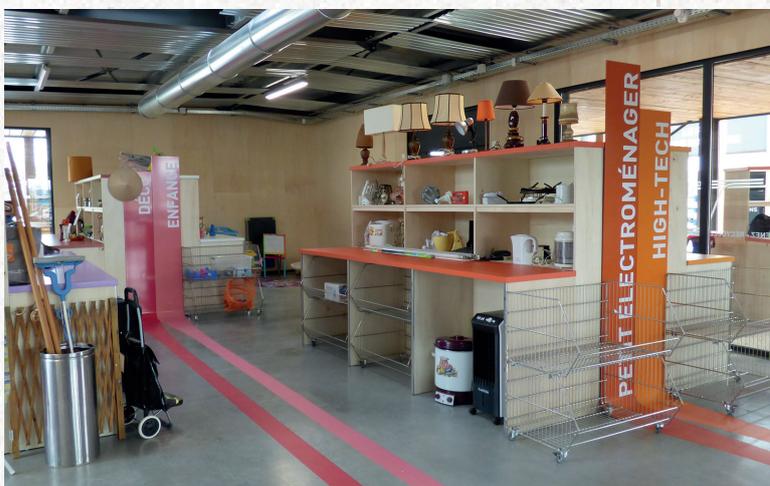
### Comment faire ?

Si elles ne sont pas nécessairement porteuses de projets de réemploi elles-mêmes, les collectivités peuvent faciliter :

- l'**émergence de lieux** permettant le réemploi et la réutilisation des objets, comme les ressourceries (accès au foncier, attraction de structures existantes par essaimage, financement, visibilité)
- l'**accès au gisement** (zones de dons en déchèterie par exemple).

### Ils l'ont fait !

- De grandes villes comme Lyon ou Besançon ont créé des "zones de réemploi" au sein de leurs déchèteries afin de faciliter l'accès aux gisements par le secteur du réemploi.
- Des projets comme la "déchèterie à l'envers" (Smicval Market) permettent également de populariser la seconde main.
- D'autres collectivités comme Romainville ou le SIOM de la Vallée de Chevreuse ont impulsé leur propre projet de ressourcerie en l'absence de porteurs de projets.



Crédit : SMICVAL

## 05. S'attaquer au gaspillage alimentaire

### Comment faire ?

Au sein de leurs administrations, les collectivités peuvent réduire le gaspillage alimentaire par des **actions de sensibilisation**, ainsi que la **mise en place du tri des déchets alimentaires** (dans les cantines par exemple), qui permet de mieux identifier les défaillances. Le **soutien aux acteurs engagés localement** permet également une action de fond, des investissements stratégiques pouvant faciliter la gestion d'invendus (camion frigorifiques, logistique).

### Ils l'ont fait !

- La **ville de Bruges** a mis en place un plan global avec des actions ciblant tous types d'acteurs et a obtenu par exemple une réduction de 43% du gaspillage alimentaire dans les établissements de santé accompagnés.
- En France, la **commune de Saint-André-de-Cubzac (Gironde)** a drastiquement réduit le gaspillage au sein de ses cantines, d'abord en organisant des pesées puis en adaptant le nombre de repas (inscriptions préalables, sensibilisation).
- La **mairie d'Aubervilliers** a ouvert l'accès à une cuisine professionnelle partiellement utilisée, au profit du projet Re-Belle qui répare en confiture des fruits invendus.



Crédit : Moulinot

## 06.

# Promouvoir les textiles sanitaires réutilisables

### Comment faire ?

Les textiles sanitaires sont les déchets parmi les plus retrouvés dans les ordures résiduelles des collectivités (environ 15%). Cette proposition est d'autant plus forte pour les collectivités ayant déjà réduit significativement leurs ordures résiduelles. Les collectivités ont un rôle à jouer en termes de prévention :

- dans la **progression de l'usage des couches lavables** d'une part en passant par les crèches municipales et l'adaptation des infrastructures, d'autre part en facilitant l'équipement des familles (prêts de kits d'essai, aides à l'achat)
- dans la **sensibilisation et l'information des femmes à l'utilisation de protections menstruelles réutilisables**, des synergies avec les services de santé pouvant être mises en place.

### Ils l'ont fait !

- La **Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien** s'est lancé dans une politique de sensibilisation active à l'usage des couches lavables, en prêtant un kit aux familles, et en sensibilisant désormais les professionnels de la petite enfance.
- La **maternité d'Alençon-Mamers** fonctionne désormais exclusivement avec des couches lavables.

## 07. Généraliser le tri à la source

### Comment faire ?

Après une démarche de prévention poussée, le tri permet de sauver une partie des déchets de l'enfouissement ou de l'incinération.

- **Informier et sensibiliser** : dès le plus jeune âge, notamment via le tri des biodéchets au sein des cantines.
- **Favoriser le geste de tri** : grâce à la clarification des consignes de tri et l'utilisation de nudges.
- **Permettre une continuité du geste de tri** : dans les villes, le tri dans l'espace public et le "hors foyer" permettent de capter plus de déchets recyclables, en particulier dans les zones où tous les immeubles ne sont pas équipés, ou à afflux touristique important.

### Ils l'ont fait !

- A **Milan**, les corbeilles de rue ou dans les transports offrent aussi systématiquement la possibilité de trier le papier, les plastiques, et le verre.
- Au sein de la **gare de Bruxelles**, les poubelles de tri sont très bien conçues, et proposent le tri de trois flux de déchets en plus des résiduels.



## 08.

# Agir via la commande publique de fournitures, services et travaux

### Comment faire ?

Les achats publics sont un levier, dans les spécifications techniques des cahiers des charges et critères de notation, pour réduire notamment le recours au jetable (par ex. les barquettes jetables dans les cantine scolaires). **L'anticipation des achats très en avance permet de mieux influencer sur le cahier des charges**, par exemple en exigeant des candidats des durées de garantie plus importante, des approvisionnements durables, ou le bannissement de certaines pratiques (bouteilles d'eau par exemple).

### Ils l'ont fait !

- **L'Eurométropole de Strasbourg** devrait, d'ici à 2022, éliminer les barquettes en plastique dans les cantines.
- La **ville de Paris** a mis en oeuvre une politique d'anticipation de tous ses achats, en installant une commission d'anticipation composée d'élus qui épluche les appels d'offres 12 à 18 mois avant leur lancement.

## 09.

# Accompagner les initiatives entrepreneuriales en matière d'économie circulaire

### Comment faire ?

Les projets entrepreneuriaux autour du zéro déchet se multiplient, comme autant de relais sur un territoire pour réduire certains flux de déchets (vrac, lutte contre les gaspillages, réemploi, etc.). Les collectivités peuvent utiliser leurs propriétés et réseaux pour faciliter l'émergence de ces initiatives, voire animer des clubs d'entrepreneurs pour accélérer l'implantation des projets.

### Ils l'ont fait !

- Le Cyclad (syndicat mixte du nord de la Charente-Maritime) a créé le "Cyclab", un laboratoire / marque dotée de trois salariés, et qui a permis d'accompagner quelques 62 projets entrepreneuriaux locaux.
- La ville de Roubaix a créé plusieurs lieux et structures d'accompagnement, et estime être à l'origine d'une quarantaine de nouveaux emplois en lien avec le zéro déchet.

# Créer les conditions du changement : méthodologie pour un mandat réussi

## S'appropriier les débats et politiques actées aux différents échelons administratifs

Si les communes n'ont plus la responsabilité de la collecte et du traitement, elles peuvent s'enquérir et s'investir via leurs élus dans les décisions prises à d'autres échelons administratifs (EPCI, syndicats de traitement) et s'assurer de la compatibilité des politiques menées.

Exemple du **Sybert** qui a su participer à l'impulsion en vue de réduire l'incinération.

## Définir une ambition

Il est important de créer une ambition politique autour d'un projet zéro déchet, afin de lui donner une assise concrète et de l'envergure

Exemple de la délibération "zéro déchet" prise par le **Smicval**, et partagée aux intercommunalités et communes adhérentes.

## Profiter d'une échéance

Sur le temps du mandat, identifier les prochains choix structurants (anticiper la fin de vie d'un exutoire, le lancement d'un nouveau marché de collecte...)

Exemple du syndicat mixte du **Pays de Sarrebourg (Moselle)** qui a su se servir de la fin de vie d'une décharge comme d'un "détonateur" pour revoir sa gestion.

## Anticiper les résistances

Il peut être très bénéfique d'organiser très tôt dans le mandat un ou des voyages d'étude avec des binômes techniciens / élus.

Exemple du voyage d'étude des services de la **ville de Besançon** pour avoir un retour des crèches utilisant des couches lavables.

### Adopter une démarche ouverte et sincère

Il est important d'établir une transparence dans la relation avec les usagers sur les coûts et la gestion des déchets, et d'être sincère sur les marges d'amélioration.

Par exemple :

- la vidéo du **Smicval** qui affirme clairement la nécessité de moins enfouir les déchets
- des poubelles de **San Francisco** avec "landfill" (décharge) sur les poubelles destinées à la décharge.

### Mobiliser les habitants

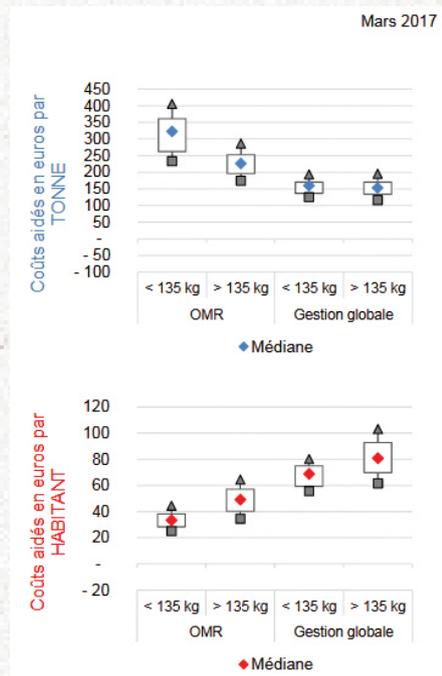
il est important de chercher dans la communication un "effet démineur" qui permet de toucher largement et de façon stratégique.

Exemple de la campagne de remerciements menée par le **Sybert** dans les abribus.

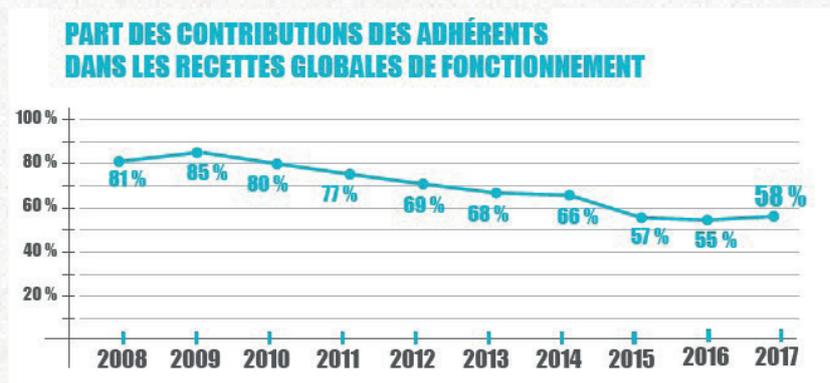


## Réaliser des économies et stabiliser les coûts

La démarche Zero Waste est bien une opportunité de stabiliser voire diminuer certains **coûts**, sur le moyen et long terme. Une fois les déchets (résiduels) à la baisse, les coûts de collecte sont voués à diminuer (réduction des collectes notamment d'ordures ménagères résiduelles). La réduction des quantités traitées, notamment par incinération, permet de réduire le recours à des technologies onéreuses. L'augmentation du tri permet en outre l'augmentation des soutiens versés par les différents éco-organismes.



Graphique Ademe : les collectivités ayant significativement réduit les ordures résiduelles (<135kg / hab / an), ont des coûts par habitant inférieurs à la moyenne des autres collectivités (le coût par tonne augmente logiquement du fait de la diminution du dénominateur "tonnes produites" dans la division [coût] / [tonnage]).



Par exemple, la part des recettes fiscales dans le budget du Sybert (syndicat de traitement, région de Besançon), c'est-à-dire la part de la facture payée par les habitants pour le traitement dans le budget total, a fortement diminué depuis le passage à une stratégie Zero Waste.

## Pour en savoir plus



Retrouvez l'intégralité des neufs chantiers, les exemples inspirants ainsi qu'un cahier pédagogique sur le fonctionnement de la gestion des déchets dans le livre **Territoires Zero Waste : un guide pour révolutionner la gestion locale des déchets** de Flore Berlingen, Laura Châtel et Thibault Turchet.

Disponible en librairies.

# Dépassons nos limites, pas celles de la planète.

Zero Waste France est une association  
qui défend la démarche zéro déchet,  
zéro gaspillage.

[www.zerowastefrance.org](http://www.zerowastefrance.org)

